



Rapport du Forum Citoyen de Genève

Adopté par ses membres le 30 mai 2021

Préambule

Comment voulons-nous habiter le territoire genevois pour mieux vivre ensemble dans le respect de la nature et faire face au changement climatique?

Cette question interpelle les politiques publiques comme les projets privés qui structurent le territoire. Elle engage au premier chef les citoyen·ne·s qui l'habitent, le façonnent par leurs visions, par leurs manières de le vivre, de le travailler, de l'arpenter.

À l'heure des crises écologiques, contribuer à répondre à cette question est à la fois stratégique et complexe.

Magistrat en charge du département du territoire (DT), Antonio Hodgers a souhaité que cette question soit posée à la population genevoise.

Deux conditions étaient posées au service concertation et communication de l'Office de l'urbanisme (DT) chargé de concevoir le dispositif: garantir que la diversité des Genevois·e·s soit représentée; mettre à disposition les ressources nécessaires pour faciliter la mission des membres du Forum.

Le Département du territoire a ainsi lancé un Forum Citoyen, une expérience démocratique inédite à Genève, qui s'inscrit dans la lignée des conférences de consensus, jury citoyen ou autre convention ou assemblée citoyenne, déployés dans de nombreux pays.

La mise en œuvre de ce dispositif a été confiée à l'Université de Genève.

La sélection des citoyen·ne·s a reposé sur un tirage au sort en deux temps, tirage que l'on dit «stratifié». Un premier tirage au sort a permis de sélectionner 3000 personnes sur la base des listes électorales communales. Puis, 360 personnes ont signifié leur volonté de participer à cette démarche. Elles ont rempli un questionnaire destiné à apporter les informations suivantes: genre, âge, commune de résidence, nationalité, propriétaire ou locataire, niveau de formation, classe de revenu. Sur la base de ces différents critères, un 2^e tirage au sort a été organisé en séance publique, pour obtenir une sélection la plus représentative possible de la diversité de la population genevoise.



Les 30 citoyen·ne·s ainsi retenus se sont alors engagé·e·s dans un processus de délibération qui s'est déroulé en cinq étapes: un premier temps de découvertes et d'échanges au moment des Rencontres du développement le 24 septembre 2020, puis quatre week-ends de travail collaboratif prévus à l'automne et finalement repoussés en raison de la crise sanitaire de mars à fin mai 2021.

Une méthodologie très rigoureuse et largement documentée structure ce type de processus: formation générale sur les thèmes liés à la question, auditions d'expert.e.s sur les sujets que les membres souhaitent approfondir, débats, délibérations jusqu'à l'élaboration et la rédaction d'un avis final, que vous tenez entre vos mains actuellement.

Le présent rapport est le fruit de ce processus rigoureux, de l'engagement et de la magnifique intelligence collective de ces 30 citoyen·ne·s à qui nous adressons notre profonde et chaleureuse reconnaissance.

Le service concertation et communication, département du territoire



**Comment voulons-nous habiter
le territoire genevois pour mieux
vivre ensemble dans le respect
de la nature et faire face
au changement climatique?**

Introduction

Nous, le Forum Citoyen, sommes un groupe de trente personnes tirées au sort, qui a répondu à un appel de l'État et s'est intéressé au processus délibératif proposé et à la question posée.

Nous avons travaillé ensemble pendant quatre intenses week-ends. Nous sommes partis de la question adressée et avons abouti à une série de mesures. Avec ce rapport final, nous les apportons à notre gouvernement et à la population afin de soutenir les décisions urgentes à prendre pour répondre aux défis actuels.

Nous sommes, comme vous, des habitant·e·s des quatre coins du canton de Genève. Nous venons de tous les horizons, sommes de tous les âges, de toutes les origines et avons des opinions différentes. Nous nous sommes mis à étudier la question posée, sans étiquette ni cause à défendre, mis à part notre propre opinion.

Ce travail a eu lieu entre 2020 et 2021 dans un contexte de crise sanitaire et de mouvements sociaux pour l'urgence climatique. Les travaux de notre Forum Citoyen ont été interrompus pendant six mois par la crise du Covid-19. Ce contexte a évidemment influencé le déroulement pratique de notre travail, mais aussi le choix des thématiques et le caractère de notre réflexion.

Nous avons été entourés pendant tout le processus par une équipe professionnelle qui nous a accompagné·e·s dans nos délibérations sans influencer nos décisions. Nous remercions le Conseil d'État genevois pour l'opportunité d'expression démocratique offerte; en particulier le Département du territoire pour l'excellente initiative, l'Université de Genève et toutes les personnes qui ont suivi nos travaux pour leur professionnalisme. Merci aussi à l'ensemble des expert·e·s qui, par leur disponibilité, leurs divergences de points de vue et leurs compétences, ont permis la construction d'une réflexion collective.

Le travail s'est déroulé dans une ambiance de respect. Nos échanges ont été enrichis par le mélange des générations et ce que chacun·e pouvait apporter à l'autre. Nous avons aimé la confiance qui s'est créée progressivement pour aboutir à la formation d'un groupe dans lequel chacun·e a bénéficié de liberté pour s'exprimer, réfléchir, construire ensemble et écouter des points de vue différents. Nous soulignons le respect mutuel entre les trente membres du Forum, qui nous a aidé·e·s à construire le rapport que nous vous soumettons aujourd'hui.



Pratiquement, nous avons travaillé pour mieux comprendre une question très complexe et les enjeux qui la sous-tendent. Nous avons pris conscience des défis qui nous attendent et de leur complexité. Nous avons appris beaucoup de choses sur l'urbanisme, la durabilité, l'architecture. Nous avons bien intégré la complexité et la profondeur de la question posée. Nous avons constaté que Genève fonctionne bien, mais a encore beaucoup à apprendre des autres villes suisses.

Un sujet aussi difficile n'a pas de réponse simple. C'est pourquoi notre rapport contient un nombre significatif de mesures qui ont toutes été approuvées et dont la plupart – 97% des mesures proposées – à l'unanimité ou à une forte majorité. Nous demandons à ce que notre rapport soit intégré à l'agenda politique et au plan climat 2030. Il y a une situation d'urgence, cela nécessite un leadership courageux et un engagement citoyen fort.

Nous nous attendons donc à ce que ces mesures trouvent un écho chez une grande majorité de la population de notre canton et se les approprient. Nous espérons ainsi que notre travail fasse réfléchir la population sur ses comportements quotidiens et la motive à faire sa part pour notre planète.

Genève, juin 2021

Le Forum Citoyen



Table des matières

Préambule	2
Introduction	5
Principes généraux	8
Thème 1: Urgence climatique et stratégie d'adaptation au changement climatique	9
Objectif 1: « Abandonner rapidement ou immédiatement l'usage des énergies fossiles et transiter vers des énergies renouvelables »	9
Objectif 2: « Responsabiliser et éduquer la population »	9
Objectif 3: « Rappeler les entreprises et l'État à leur responsabilité et à leur participation aux efforts de réduction de CO ₂ directs et indirects, en Suisse et ailleurs »	10
Objectif 4: « Atteindre la neutralité carbone le plus rapidement possible pour ne pas dépasser 1,5 degré de réchauffement climatique »	11
Thème 2: Un urbanisme qui favorise l'échange basé sur les définitions des besoins des habitant·e·s	12
Objectif 1: « Opter pour une stratégie cohérente de densification diversifiée en préservant et en augmentant les espaces verts »	12
Objectif 2: « Favoriser la mobilité douce par le biais de l'aménagement du territoire »	12
Objectif 3: « Prendre en compte les besoins de la communauté (proximité des services, infrastructures, création de liens avec les institutions) »	13
Objectif 4: « Privilégier la collaboration ville-commune-France voisine pour les projets de développement »	13
Thème 3: Ville verte, biodiversité et qualité de vie	14
Objectif 1: « Préserver et augmenter les surfaces dédiées aux espaces verts et réduire celles dédiées au trafic motorisé dans l'existant et les nouveaux projets »	14
Objectif 2: « Éduquer et informer la population sur la relation entre écologie, biodiversité et qualité de vie »	15
Thème 4: Favorisation de la consommation locale: on est ce que l'on mange	16
Objectif 1: « Rendre la production locale et durable attractive, accessible, abordable et intéressante pour les consommateur·trice·s »	16
Objectif 2: « Veiller à ce que la production locale soit durable, équitable, sociale, viable, traçable et respectueuse de l'environnement »	17
Objectif 3: « Réduire les déchets de la consommation »	18
Thème 5: Mobilité en faveur de l'écologie pour tous (y compris mobilité réduite) pour s'adapter aux normes 2050	19
Objectif 1: « Favoriser la mobilité douce et les transports publics tout en misant sur une mobilité efficace, fiable, agréable et accessible à toute heure dans la ville et à l'échelle du Grand Genève »	19
Objectif 2: « Réduire la pollution sonore, de l'air et lumineuse »	20

Comment voulons-nous habiter le territoire genevois pour mieux vivre ensemble dans le respect de la nature et faire face au changement climatique?

Pour aborder cette question, nous avons structuré la réflexion de la manière suivante.

Pour définir les principes généraux, nous avons:

- osé faire des propositions ambitieuses et viables économiquement
- veillé à l'égalité et l'équité dans notre travail
- pris garde à ce que les décisions ne se fassent pas au détriment des populations les moins aisées
- soutenu une démarche environnementale en accord avec les objectifs zéro carbone
- promu la qualité de vie au niveau local et global
- maintenu une parfaite cohérence dans l'ensemble des prises de décision
- mis la santé de l'environnement et des habitant.e.s au centre des préoccupations
- demandé la transparence des décisions politiques à tous les niveaux

Puis, nous avons:

- Choisi des thèmes
- Fixé des objectifs
- Proposé et voté des mesures

Méthodologie

Nous avons délibéré pour chaque principe, thème, objectif. Chaque mesure a été votée à main levée par les 29 membres présent.e.s lors du dernier week-end de travail. Unanimité signifie «unanimité en faveur de la mesure».

Pour faciliter la lecture, le code couleur proposé est le suivant:

- **Unanimité**
- **Forte majorité (mesure soutenue par plus de 65% du Forum citoyen)**
- **Majorité**

Les thèmes et mesures classés dans ce rapport n'apparaissent pas en ordre de priorité. Toutes les mesures du rapport ont été pensées, formulées et votées exclusivement par les 30 membres du Forum Citoyen.

Thème 1: Urgence climatique et stratégie d'adaptation au changement climatique

Objectif 1: « Abandonner rapidement ou immédiatement l'usage des énergies fossiles et transiter vers des énergies renouvelables »

1.1.1	Privilégier les éclairages solaires et autonomes et réduire l'éclairage de nuit	unanimité
1.1.2	Prioriser les investissements dans la production d'énergies « propres » ¹	unanimité
1.1.3	Optimiser les potentiels de production d'énergies renouvelables des infrastructures et des espaces publics	unanimité

Objectif 2: « Responsabiliser et éduquer la population »

1.2.1	Lancer des campagnes de communication pour vulgariser le plan climat cantonal	unanimité
1.2.2	Développer un système d'indicateurs sur l'impact durabilité et climat de chaque produit de consommation ²	unanimité
1.2.3	Inclure l'efficacité écologique ³ et son évaluation dans les formations professionnelles de manière obligatoire	26 oui, 2 non, 1 abstention
1.2.4	Rendre obligatoire un cursus sur le changement climatique dans les écoles sur toute la scolarité obligatoire	25 oui, 2 non, 2 abstentions
1.2.5	Créer des espaces citoyens tels que des places d'échanges, des forums, des bibliothèques d'objets, des démarches participatives et un accompagnement des citoyen·ne·s dans leurs efforts de réduction CO ₂ direct et indirect	23 oui, 2 non, 4 abstentions
1.2.6	Inciter la participation des entreprises à la promotion des repas végétariens dans leurs restaurants	23 oui, 3 non, 3 abstentions

¹ L'énergie propre comprend toutes les sources d'énergie qui se reconstituent naturellement (énergie renouvelable) et qui produisent une quantité relativement faible de polluants lorsqu'elle est transformée en énergie finale. Elles excluent aussi bien l'énergie nucléaire que le « charbon propre » ou encore le gaz naturel.

² Suivant l'objectif 12 de développement durable des Nations Unies, un système d'indicateurs sur l'impact durabilité et climat doit permettre d'informer le·a consommateur·ice sur les impacts environnementaux négatifs des systèmes de consommation et de production en tenant compte de toutes les étapes du cycle de vie des produits et services.

³ Aussi appelée rendement écologique ou efficacité alimentaire, l'efficacité écologique met en évidence les pertes énergétiques existantes lors d'échange de matière. « On la définit comme le rapport entre l'énergie fixée (N) dans la production nette d'un consommateur et l'énergie ingérée (I), contenue dans l'aliment consommé. » (www.dictionnaire-environnement.com)

Objectif 3: « Rappeler les entreprises et l'État à leur responsabilité et à leur participation aux efforts de réduction de CO₂ directs et indirects, en Suisse et ailleurs »

1.3.1	Mettre en place un groupe d'intervention pluridisciplinaire d'experts (<i>taskforce</i>) proposant des mesures climatiques ambitieuses et un suivi concret avec des données accessibles au public	27 oui, 1 non, 1 abstention
1.3.2	Développer Genève comme leader en matière de durabilité, par exemple en créant un centre international pour la finance durable et un réseau des villes en Suisse/Europe/monde pour travailler sur les questions climatiques	26 oui, 3 non, 0 abstention
1.3.3	Mettre en place des indicateurs complémentaires de réussite différents du seul facteur économique	26 oui, 2 non, 1 abstention
1.3.4	Obliger les grandes entreprises à récupérer la chaleur dégagee par les machines, si applicable	23 oui, 2 non, 4 abstentions
1.3.5	Inciter les entreprises et les consommateur·trice·s à des comportements plus durables. Par exemple: par l'introduction d'incitations financières et de subventions, par l'ajout d'une taxe sur l'énergie jusqu'à la neutralité carbone et par l'utilisation de la totalité des fonds pour financer des programmes d'accompagnement à la transition	23 oui, 3 non, 3 abstentions
1.3.6	Exiger une réflexion globale, dans l'optique d'une société zéro carbone ⁴ , lors de la prise de décisions	23 oui, 4 non, 2 abstentions
1.3.7	Interdire les fonds de placement non durables pour tous les investissements publics (par exemple, les fonds de pension)	21 oui, 3 non, 5 abstentions
1.3.8	Interdire la vente et la revente de «certificats CO ₂ » ⁵ entre États et entreprises (droit à polluer)	21 oui, 5 non, 3 abstentions
1.3.9	S'investir au niveau international pour que les prix d'actions cotées en bourse prennent en compte l'impact climatique	19 oui, 6 non, 4 abstentions

⁴ Le zéro carbone est atteint lorsque les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités humaines sont compensées par l'élimination des GES de l'atmosphère.

⁵ Les certificats CO₂ sont un outil mis en place au niveau mondial par le protocole de Kyoto à partir de 2005. Ces certificats sont émis par des organisations non gouvernementales et des associations spécialisées. Ils permettent à un État ou une entreprise de compenser ses émissions de GES. Les fonds ainsi récoltés sont destinés à financer des mesures de réduction des émissions de GES (reforestation, projets hydraulique ou solaire, etc.).

Objectif 4: « Atteindre la neutralité carbone le plus rapidement possible pour ne pas dépasser 1,5 degré de réchauffement climatique »

1.4.1	Allouer plus de fonds à la recherche proclimat pour attirer l'expertise et promouvoir la formation universitaire	26 oui, 1 non, 2 abstentions
1.4.2	Avantager la production locale et durable de A à Z (réduction des transports, etc.)	26 oui, 1 non, 2 abstentions
1.4.3	Améliorer l'offre ferroviaire au détriment de l'offre aérienne pour les courts courriers en collaborant avec les États voisins	26 oui, 2 non, 1 abstention
1.4.4	Interdire l'usage des plastiques à une date définie au plus tard en 2030 (emballages pour les produits frais, légumes, viandes, etc.)	25 oui, 3 non, 1 abstention
1.4.5	Traiter la crise climatique avec la même urgence que la crise Covid-19	22 oui, 4 non, 3 abstentions
1.4.6	Interdire la vente d'équipements trop peu efficaces d'un point de vue énergétique en fixant une valeur cible ambitieuse	21 oui, 2 non, 6 abstentions
1.4.7	Encourager la collectivisation de l'usage de la voiture	24 oui, 4 non, 1 abstention
1.4.8	Interdire dès 2030 les véhicules polluants en ville	23 oui, 5 non, 1 abstention
1.4.9	Faire du lobbying pour une baisse des prix de l'offre ferroviaire de 30%	22 oui, 4 non, 3 abstentions

Thème 2: Un urbanisme qui favorise l'échange basé sur les définitions des besoins des habitant·e·s

Objectif 1: «Opter pour une stratégie cohérente de densification diversifiée en préservant et en augmentant les espaces verts»

2.1.1	Favoriser les coopératives d'habitation ⁶ en mettant à disposition les terrains en droit de superficie et soutenir les associations d'habitant·e·s	unanimité
2.1.2	Subventionner et réglementer les travaux de construction et de rénovation qui prennent en compte le cycle de vie complet du bâtiment et son faible impact environnemental (zéro carbone ⁷)	unanimité
2.1.3	Garantir la transparence et la concertation dans les projets de construction et l'intégration d'un plan de mobilité	unanimité
2.1.4	Faciliter les échanges d'appartements locatifs en fonction des besoins des ménages	unanimité

Objectif 2: «Favoriser la mobilité douce par le biais de l'aménagement du territoire»

2.2.1	Développer les voies vertes ⁸	unanimité
2.2.2	Développer les pistes cyclables	unanimité
2.2.3	Construire un téléphérique urbain pour relier les différents quartiers	unanimité
2.2.4	Organiser des campagnes d'information et des événements autour de la marche et du vélo au niveau des communes	unanimité
2.2.5	Réduire les places de parking en ville	24 oui, 5 non, 0 abstention

⁶ Une coopérative d'habitation est organisme juridique sans but lucratif ayant pour objectif de fournir des logements à ses membres au meilleur prix. Elle est organisée de manière démocratique et tous ces membres peuvent prendre part aux décisions par l'intermédiaire de l'assemblée générale.

⁷ Voir la définition «zéro carbone» note de bas de page n°4, p. 10.

⁸ À Genève, une voie verte est un espace public de mobilité douce qui facilite la rencontre et la convivialité tout en valorisant l'environnement et le cadre de vie (ge.ch).

Objectif 3: «Prendre en compte les besoins de la communauté (proximité des services, infrastructures, création de liens avec les institutions)»

2.3.1	Promouvoir la mixité dans chaque quartier (habitant·e·s, habitations, lieux de travail, services et espaces de rencontre)	unanimité
2.3.2	Créer du lien par des espaces publics, culturels, des zones piétonnes, des jardins urbains, des places de marché, des commerces, de la restauration, au centre-ville et dans les quartiers	unanimité
2.3.3	Créer des « zones de rencontre » ⁹ dans les quartiers (circulation limitée à 20km/h)	unanimité
2.3.4	Favoriser les arcades en rez-de-chaussée ainsi que les commerces de proximité à plus-value sociale pour animer les quartiers	unanimité
2.3.5	Faciliter l'organisation de fêtes de quartier	unanimité

Objectif 4: «Privilégier la collaboration ville-commune-France voisine pour les projets de développement»

2.4.1	Renforcer les mécanismes de décisions coordonnées au niveau du Grand Genève impliquant les milieux économiques, politiques et culturels ainsi que les habitant·e·s	unanimité
2.4.2	Augmenter la fréquence des transports publics entre la France voisine et Genève	unanimité

⁹ Les zones de rencontre sont des routes où la vitesse est limitée à 20 kilomètres/heure et la priorité donnée aux piétons (<https://zonederencontre.ch/>).

Thème 3: Ville verte, biodiversité et qualité de vie

Objectif 1: «Préserver et augmenter les surfaces dédiées aux espaces verts et réduire celles dédiées au trafic motorisé dans l'existant et les nouveaux projets»

3.1.1	Arrêter de transformer la zone agricole en zone à construire ou prévoir des compensations obligatoires	unanimité
3.1.2	Encourager et subventionner par un support technique et financier de l'État, la végétalisation des toits et, le cas échéant des façades, lors de constructions/rénovations d'ici à 2030	unanimité
3.1.3	Obliger la végétalisation à un pourcentage minimum (à définir) aux alentours des nouvelles constructions	unanimité
3.1.4	Construire des refuges ou des réserves pour les espèces menacées	unanimité
3.1.5	Offrir plus de Park+Ride (P+R) ¹⁰	unanimité
3.1.6	Réduire l'imperméabilisation ¹¹ des sols afin de favoriser la biodiversité et le cycle de l'eau	unanimité
3.1.7	Instaurer un moratoire sur l'abattage des vieux arbres sauf en cas de danger	unanimité
3.1.8	Aboutir à une couverture de 30% du territoire cantonal par une canopée ¹² d'ici 2030	unanimité
3.1.9	Réduire la pollution lumineuse à l'aide d'éclairage automatisé dans les vitrines, les espaces communs des immeubles et l'espace public d'ici 2025	unanimité
3.1.10	Obliger la rénovation/réhabilitation des anciens bâtiments dévoreurs d'énergie d'ici 2050 selon les objectifs de développement durable, dans une perspective socialement acceptable et avec des exceptions pour les bâtiments patrimoniaux	27 oui, 2 abstentions, 0 non
3.1.11	Interdire l'accès au centre-ville aux véhicules sauf de mobilité douce et ayant droits; livraisons, mobilité réduite, TPG, taxis, voitures partagées (carsharing)	25 oui, 4 non, 0 abstention
3.1.12	Remplacer les places de parking extérieures à un minimum (pourcentage à définir) par des îlots de verdure d'ici 2025	20 oui, 9 non, 0 abstention
3.1.13	Interdire l'imperméabilisation ¹¹ des sols à moins d'un mètre de la couronne des arbres	12 oui, 11 non, 6 abstentions

¹⁰ Un P+R ou parc-relai est un espace de stationnement pour les véhicules motorisés situé en périphérie de la ville et à proximité d'un arrêt de transport public.

¹¹ L'imperméabilisation des sols correspond à leur recouvrement par des matériaux imperméables, c'est-à-dire ne laissant pas l'eau s'infiltrer dans les couches inférieures. Par exemple, le béton ou l'asphalte imperméabilisent les sols. Il existe aujourd'hui une variété de matériaux alternatifs qui possèdent une capacité d'infiltration de l'eau plus ou moins importante, par exemple, le stabilisé, le béton poreux ou les pavés drainants. Plus un matériau est perméable et moins il est carrossable, mais aussi confortable pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

¹² La canopée, aussi appelée surface foliaire, correspond au feuillage de l'arbre. Elle projette de l'ombre au sol et contribue à lutter contre la hausse des températures.

Objectif 2: «Éduquer et informer la population sur la relation entre écologie, biodiversité et qualité de vie»

3.2.1	Inclure la sensibilisation à l'écologie dans les deux phases du permis de conduire	unanimité
3.2.2	Intégrer des cours d'écologie à l'école obligatoire	unanimité
3.2.3	Mettre en place un service civil écologique pour la population	28 oui, 1 non, 0 abstention
3.2.4	Rendre obligatoire la mise à disposition des infrastructures de tri dans les immeubles	27 oui, 2 non, 0 abstention
3.2.5	Obliger les communes à offrir plus d'espace de tri des déchets sur les espaces publics	22 oui, 5 non, 2 abstentions
3.2.6	Renforcer les amendes pour les déchets abandonnés dans l'espace public	19 oui, 8 non, 2 abstentions
3.2.7	Interdire totalement de fumer dans les espaces publics	14 oui, 12 non, 3 abstentions

Thème 4: Favorisation de la consommation locale: on est ce que l'on mange

Objectif 1: «Rendre la production locale et durable attractive, accessible, abordable et intéressante pour les consommateur·trice·s»

4.1.1	Faciliter/promouvoir (avec l'encadrement de l'État/contrôle qualité) la vente directe de produits locaux dans l'espace public	unanimité
4.1.2	Promouvoir l'incitation à l'achat d'aliments sains, durables et locaux dans les grands magasins (nudge ¹³)	unanimité
4.1.3	Encourager les entreprises à donner leurs invendus aux associations (par exemple: mettre sur place un système de coordination entre entreprises et associations)	unanimité
4.1.4	Promouvoir des campagnes de sensibilisation à la consommation végétale	unanimité
4.1.5	Promouvoir/faciliter la mise en place de jardins potagers sur les parcelles inutilisées (en bas des immeubles ou sur les toits, par exemple)	unanimité
4.1.6	Imposer des incitations (nudges ¹³) en faveur des aliments sains, durables et locaux dans les cantines publiques, et les promouvoir dans les locaux et les cantines d'entreprises	27 oui, 1 non, 0 abstention
4.1.7	Mettre à disposition des producteur·trice·s, des locaux ou des places publiques en ville gratuitement	24 oui, 1 non, 3 abstentions
4.1.8	Offrir au minimum 2x/semaine des repas végétariens dans les cantines scolaires (sans alternative)	24 oui, 4 non, 0 abstentions
4.1.9	Promouvoir la participation de l'employeur à l'achat de la production locale et durable (GRTA – Genève Région Terre Avenir) par ses employés (par exemple, 1x/mois un panier fruits/légumes locaux)	13 oui, 8 non, 7 abstentions

¹³ «To nudge» signifie en anglais «pousser du coude». Ce mécanisme issu de l'économie comportementale permet d'influencer les décisions sans restreindre, ni interdire d'options à qui que ce soit. Par exemple, il est possible de mettre en place **des options par défaut** poussant les individus à prendre les décisions les plus avantageuses (donner une place centrale au plat végétarien dans une cafétéria). On peut aussi déployer des **incitations** (notamment financières). Par exemple, faire en sorte que les produits locaux de saison ne côtoient pas des produits identiques venant de régions lointaines ou alors mettre en place des prix de vente plus avantageux pour les biens produits dans la région. Un autre type de nudge est appelé **effets d'entraînements sociaux**. Il peut s'agir de déployer des campagnes d'affichage dans la ville mettant en scène la pratique du vélo dans l'espace urbain.

Pour plus d'informations, voir *Nudge. Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness* de Richard Thaler et Cass Sunstein (New Haven, Yale University Press, 2008).

Objectif 2: «Veiller à ce que la production locale soit durable, équitable, sociale, viable, traçable et respectueuse de l'environnement»

4.2.1	Faciliter la succession et l'acquisition des exploitations agricoles (y compris en divisant les domaines) pour assurer la continuité de la production agricole	unanimité
4.2.2	Favoriser la mise en place de magasins de produits locaux (gérés par les agriculteurs) dans le canton pour renforcer les liens entre producteurs et consommateurs	unanimité
4.2.3	Subventionner le développement de productions agricoles locales et durables	unanimité
4.2.4	Mettre en place un système de livraison gratuite de produits locaux et durables pour les personnes à mobilité réduite	unanimité
4.2.5	Réduire l'utilisation des pesticides de synthèse sur le territoire genevois (réglementer la qualité et la quantité des pesticides utilisés) et soutenir les agriculteurs dans leur transition vers les pesticides « naturels »	27 oui, 2 non, 0 abstention
4.2.6	Rendre obligatoire pour tous les commerces le traçage et l'étiquetage de tous les produits, en indiquant leur bilan carbone ¹⁴ et écologique ¹⁵ de la production et du transport	25 oui, 2 non, 2 abstentions
4.2.7	Promouvoir l'élevage et l'agriculture contractuels ¹⁶ par des campagnes de communication	24 oui, 3 non, 2 abstentions

¹⁴ Le bilan carbone est la somme des gaz à effet de serre (GES) générés lors de la production, la transformation et le transport d'un produit.

¹⁵ Le bilan écologique est une analyse systématique de l'impact qu'un produit peut avoir sur l'environnement du début à la fin de son cycle de vie. En plus des émissions de GES, il inclut dans son calcul la consommation d'énergie, l'utilisation de ressources naturelles et les déchets.

¹⁶ L'élevage et l'agriculture contractuels sont des systèmes où les consommateur-trice-s s'engagent par contrat à acheter à l'éleveur-euse/agriculteur-riche une quantité déterminée d'aliments sur l'année, à un prix convenu d'avance.

Objectif 3: «Réduire les déchets de la consommation»

4.3.1	Promouvoir l'usage d'emballages personnels (contenants, sacs) pour l'achat en vrac dans les grandes surfaces	unanimité
4.3.2	Interdire les sacs plastiques lors de l'achat en vrac et les remplacer par des sacs à 100% biodégradable ou réutilisables ou en papier recyclé	unanimité
4.3.3	Interdire la mise à disposition de sacs plastiques dans toutes les ventes (même à l'achat de produits non alimentaires)	unanimité
4.3.4	Imposer aux entreprises des objectifs de réductions des déchets	unanimité
4.3.5	Interdire tous les emballages plastiques non recyclables d'ici 5 ans	unanimité
4.3.6	Subventionner ou soutenir des ateliers zéro déchet ¹⁷ (zero waste) gratuits dans le public et le privé	unanimité
4.3.7	Imposer aux commerces la mise en place de systèmes de consigne ¹⁸ pour encourager la réutilisation ou le recyclage (verre, pet, etc.)	28 oui, 1 non, 0 abstention
4.3.8	Mettre en place un chèque social à l'alimentation locale et durable pour les personnes les plus démunies	26 oui, 2 non, 1 abstention
4.3.9	Imposer aux magasins alimentaires d'accepter les emballages personnels (contenants, sacs) pour l'achat en vrac, et indiquer à l'entrée «emballages personnels autorisés»	25 oui, 3 non, 1 abstention
4.3.10	Subventionner les producteur·trice·s locaux	25 oui, 1 non, 2 abstentions

¹⁷ Les ateliers «zéro déchet» visent à promouvoir un mode de vie sans déchet.

¹⁸ La consigne est un système de gestion des emballages usagés qui consiste à séparer le prix de l'emballage de celui du contenu lors de l'achat. Lorsque le·a consommateur·rice rapporte l'emballage vide au lieu de vente, la garantie lui est rendue. S'il est réutilisable, l'emballage est renvoyé aux fournisseur·euse·s ou à un·e intermédiaire pour être nettoyé et servir à nouveau de contenant. Dans le cas contraire, le ou la détaillant·e met l'emballage au recyclage.

En Allemagne, par exemple, un système de consigne est établi et appliqué dans tout le pays. Concrètement, une consigne est prise sur la majorité des bouteilles ou grands pots en verre, canettes en aluminium, briques et bouteilles en plastiques au moment de la vente. Une fois les emballages vides, il suffit de les ramener aux machines de déconsignation prévues à cet effet, disponibles dans presque tous les points de vente. Pour les contenants réutilisables, il n'est pas obligatoire de se rendre dans le magasin où le produit a été acheté. En revanche, pour les contenants réutilisables, mieux vaut les ramener sur le lieu d'achat. Le taux de retour des bouteilles réutilisables et à usage unique s'élèverait à environ 90% (Centre européen de la consommation, 2019).

Thème 5: Mobilité en faveur de l'écologie pour tous (y compris mobilité réduite) pour s'adapter aux normes 2050

Objectif 1: «Favoriser la mobilité douce et les transports publics tout en misant sur une mobilité efficace, fiable, agréable et accessible à toute heure dans la ville et à l'échelle du Grand Genève»

5.1.1	Augmenter la fréquence des transports publics entre la France voisine et Genève	unanimité
5.1.2	Adapter la capacité du transport public à la demande (taille des bus selon les horaires scolaires, cadence de bus, minibus sur appel, transports publics de nuit, etc.)	unanimité
5.1.3	Homogénéiser, étendre et cibler les subventions sur la mobilité douce, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite, à capacité réduite, etc., et diffuser largement l'information	unanimité
5.1.4	Sensibiliser la population à une civilité réciproque en termes de mobilité (aménagement, code de la route, etc.)	unanimité
5.1.5	Équilibrer les moyens de l'État en termes de ressources humaines et financières dédiées à la planification et la mise en œuvre des mesures d'aménagement de mobilité douce et des transports publics, par rapport à l'infrastructure routière	unanimité
5.1.6	Continuer à développer des transports publics très rapides en site propre (Léman Express, RER, métro, etc.), sous forme de couronne circulaire, concentrique et intercommunale, et au-delà des limites cantonales	unanimité
5.1.7	Connecter les communes entre elles par des réseaux de mobilité (rocade)	28 oui, 1 non, 0 abstention
5.1.8	Décourager les véhicules individuels et démultiplier les zones piétonnes dans les centres (villes, villages et quartiers)	27 oui, 2 non, 0 abstention
5.1.9	Développer dans tout le canton et à court terme des couloirs propres pour la mobilité douce (piéton, vélo, trottoir, couloir vélo), différents de ceux des voitures: réduire les voitures et parkings, mettre certaines routes à sens unique	25 oui, 2 non, 2 abstentions
5.1.10	Planifier l'aménagement des grandes infrastructures de transport existantes (autoroute, route principale, et anciennes voies ferrées, etc.) en faveur du transport public et/ou de la mobilité douce	23 oui, 3 non, 3 abstentions

Objectif 2: «Réduire la pollution sonore, de l'air et lumineuse»

5.2.1	Réduire l'éclairage nocturne (public, privé, commercial) en s'adaptant à l'usage (détecteur de présence, luminosité ambiante)	unanimité
5.2.2	Encourager le transfert de véhicules à énergie fossile vers des véhicules électriques et diminuer la vitesse pour atténuer le bruit et améliorer la qualité de l'air	27 oui, 2 non, 0 abstention
5.2.3	Encourager l'utilisation du train plutôt que de l'avion en Europe: régulation de prix (l'avion TTC ou le car ne devraient pas coûter moins cher que le train), développement des lignes ferroviaires, etc.	25 oui, 4 non, 0 abstention
5.2.4	Déplacer la gare routière de la Place Dorcière vers une gare secondaire pour désengorger le centre-ville et améliorer la qualité de l'air	22 oui, 2 non, 5 abstentions
5.2.5	Encourager les employeurs et les milieux syndicaux à proposer du télétravail, à condition que l'impact global sur l'environnement soit positif	22 oui, 5 non, 2 abstentions



Photo: Yves Leresche